

Tours, le 20 juin 2023

FS CSAL DU 20 JUIN 2023

*Pour rappel : depuis le 01/01/2023, la fusion des CT et CHSCT, est devenue une instance unique :
le Comité Social d'Administration*

La formation spécialisée (FS) est plus particulièrement dédiée aux conditions de vie au travail des agents

Étaient présents pour la Direction, M POURQUIER, MME BOUTIER, MME ANGER, MME MAUREL, M DURAIN, MME LEMOINE A (assistante de prévention), MME MERLE (médecin du Travail), MME CHUIMER (nouvelle assistante de service social, en remplacement de MME HAEFFELIN), M BOCQUILLON (inspecteur santé sécurité au travail), MME AGATI (animatrice de la politique ministérielle de la prévention).

L'ordre du jour était le suivant :

- 1. Actualités du médecin du travail (pour information) ;**
- 2. Actualités de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) (pour information);**
- 3. Examen du registre dématérialisé CHSCT et suivi des fiches de signalement (pour information) ;**
- 4. Présentation du DUERP (pour information) et du PAP 2023 (pour avis);**
- 5. Point sur le Budget 2023 de la formation spécialisée (pour avis);**
- 6. Point d'information sur les travaux immobiliers (pour information);**
- 7. Visites de la délégation de la formation spécialisée ;**
- 8. Questions diverses.**

Solidaires Finances Publiques a donné lecture de sa déclaration liminaire, annexée ci-après.

1/ Actualités du médecin du travail :

Le Docteur Merle, qui a pris ses fonctions début avril 2022, nous présente le rapport d'activité de sa première année partielle au sein de la DDFIP 37. Elle gère 2 176 agents, répartis sur 2 directions : le 37 (757agents) et le 49.

➤ Le docteur MERLE s'interroge :

« Est-ce que les agents en arrêt de travail savent qu'ils peuvent rencontrer le médecin du travail dans le cadre d'une visite de pré-reprise ? »

Cela leur permettrait, le cas échéant, une adaptation du poste de travail, ainsi que des rythmes et des conditions d'exercice de leurs missions (temps partiel, télétravail...)

➤ Concernant les visites médicales programmées, notre médecin regrette que les agents qui ne s'y rendent pas ne préviennent pas. (Elle pourrait ainsi convoquer d'autres agents en attente).

1/3 de ses consultations aboutit à des aménagements du poste de travail.

➤ Madame MERLE déplore que le médecin ne soit pas consulté par la Direction en amont, pour les réaménagements de bureaux.
En effet, une intervention a posteriori entraîne des complications et des coûts supplémentaires.
Ces propos ont été largement approuvés par l'ISST (inspecteur santé sécurité au travail).

➤ Elle a constaté que le personnel de la DDFIP 37 bénéficie généralement d'un bon suivi médical. Cependant la pénurie de praticiens disponibles en Indre et Loire, commence à provoquer des difficultés et un découragement des patients pour bénéficier d'un suivi régulier.

Lors de chaque visite, le docteur interroge systématiquement les agents de leur ressenti concernant leur sphère professionnelle. Leur expression est en corrélation avec les résultats de l'observatoire interne 2023 et les constatations des organisations syndicales.

Seule la Direction est toujours dans le déni !

➤ Elle préconise, autant que possible, un tuilage entre sachant et nouveaux agents afin de limiter les troubles psychosociaux (TPS).

2/ Actualités de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (ISST) :

➤ L'ISST déclare se mettre à disposition pour participer aux visites qui vont être mises en place par la formation spécialisée au cours du second semestre 2023.

➤ Le règlement intérieur de cette formation spécialisée n'est toujours pas voté. Il le sera au mieux en 2024... Les membres de la Formation Spécialisée n'auront pas de formation au préalable, néanmoins ils continueront d'assurer leur mission de représentants du personnel.

3/ Examen du registre dématérialisé Santé Sécurité au Travail (SST) et suivi des fiches de signalement, et des fiches d'accidents :

a/ Examen du registre dématérialisé SST :

➤ Concernant la salle de convivialité du site d'Amboise, deux poubelles de taille adéquate seront prochainement fournies – (signalement du registre n° 594)

➤ Toujours des blattes à Tours Champs Girault, un nouveau produit sera prochainement proposé dans les services. (Sera-t-il respectueux de l'environnement et validé par « Bercy vert »?) – (signalement du registre n° 598)

➤ Pour le dysfonctionnement de la fontaine à eau vétuste du 5^e étage de Vaillant, un recensement va être effectué afin de la remplacer, et faire le point sur les autres. – (signalement du registre n° 597)

➤ Sur la question récurrente du ménage, les plannings demandés il y a plusieurs mois vont enfin être affichés dans tous les services. Ils permettront de suivre les prestations, et de demander à la société ONET (ou autre employeurs selon les sites) de payer des amendes en cas de non-respect du contrat.

À l'identique du « registre incidents logistiques » en ligne sur ULYSSE 37, un registre « ménage » dématérialisé vous permettra d'apporter vos observations et requêtes.

Sur notre demande, un mode d'emploi sur l'utilisation de ces divers registres sera disponible sur la page d'accueil d'Ulysse 37 en septembre.

b/ Suivi des fiches de signalement :

Pas de nouvelles fiches depuis la dernière réunion de la Formation Spécialisée.

Solidaires Finances Publiques fait remarquer que l'absence de fiche ne signifie en rien l'absence d'incident.

Nous demandons depuis plusieurs années que la fiche de signalement soit directement accessible via un raccourci sur la page d'accueil d'Ulysse 37. (Cela est le cas des 2/3 des Directions – recensement à l'appui).

Finalement le Directeur a accepté cette proposition.

c/ Suivi des fiches d'accidents :

2 des 5 déclarations d'accidents concernent des chutes sur le trajet domicile travail (vélo, trottinette) et 1 déclaration concerne une chute sur le sol du couloir du service.

À notre demande, une recherche de formation spécifique « conduite deux roues » va être effectuée par MME AGATI (animatrice de la politique ministérielle de la prévention).

4/ Présentation du DUERP

(Document unique d'évaluation des risques professionnels) :

Deux groupes de travail se sont tenus préalablement à cette séance, pour harmoniser les risques et déterminer la confection du PAP (Plan de Prévention annuel).

Le DUERP regroupait 309 lignes (un peu moins que l'an passé) dont 86 lignes sont relatives aux RPS (Risques Psycho Sociaux).

... .. puis présentation du PAP :

Le PAP recense 17 actions présentées à la formation spécialisée, pour avis.

3 risques majeurs ont été pointés :

➤ Les conditions d'exercice d'accueil du public

A ce sujet, la présence d'un vigile fait débat et sera tranchée ultérieurement par la Direction qui poursuit sa réflexion.

Nous évoquons la période particulièrement anxiogène :

- Relances à tort GMBI, avec perspective d'amende de 150 €,
5 000 e-contacts en souffrance au SDIF,
plus de 7 000 déclarations IR à traiter sur GESTPAS en instance de saisie dans les SIP,

relance des professionnels par mail le dimanche matin : fort mal perçu, le Guichet Unique des Entreprises mis en place en janvier qui est un fiasco, la prime carburant mal ficelée

De plus, nous rappelons que nous sommes toujours en PLAN VIGIPIRATE RENFORCE !

➤ Risque d'agression des « agents nomades » :

Nous attendons le retour du groupe de travail national en cours pour être force de proposition...

➤ RPS (Risques Psycho Sociaux) :

- Notables au niveau du SDIF, en conséquence de réformes mal anticipées (gestion des taxes d'urbanisme notamment, foncier innovant avec détection automatique des piscines – quel enjeu ! –, dématérialisation à marche forcée des obligations déclaratives des propriétaires), d'applicatifs inadaptés aux besoins des agents et surtout en dysfonctionnements constants...

- mais aussi dans les SIP qui pâtissent du défaut d'anticipation de la campagne GMBI adossée fort malheureusement à la campagne IR, et qui comprennent déjà les répercussions déplorables que cette mauvaise gestion aura sur leurs taches de fin d'année.

Solidaires Finances Publiques qui a participé aux 2 GT (Groupe de Travail), a voté « POUR » ce PAP qui reflète bien le malaise de notre grande maison qui, tel le Titanic, prend l'eau de toutes parts !

5. Point sur le Budget 2023 de la formation spécialisée (pour avis) :

➤ Crédits formations

Des devis sont à l'étude et nous serons soumis au vote par courriel avant la rentrée de septembre, espérons-le ...

➤ Crédits du Budget local

Les propositions d'acquisitions suivantes concernant l'achat de matériel suite à aménagement de poste vu avec le médecin du travail : pupitre loupe, calculatrice pour malvoyant, coussin spécial problèmes dorsaux.

→ vote : pour

Nous demandons qu'un important stock de souris verticales soit constitué en vue de les tester dans tous les services, comme cela a commencé au SIE de Tours. En effet, notre direction préfère attendre que les agents se plaignent de douleurs aux épaules, coudes, poignets pour les orienter vers le médecin du travail qui leur prescrira ce type de matériel ; alors que nous réclamons depuis des mois que tous les agents en soient dotés en prévention des TMS, car il est reconnu très largement maintenant, avec le recul, que les souris « plates » ne conviennent pas à notre anatomie.

Dur combat visiblement !

Pourtant le coût n'est pas très élevé au regard des économies à long terme qui en découleront, en évitant des pathologies longues et douloureuses, pouvant aboutir à des arrêts de travail...

Le FS CSAL, (comme le CHSCT antérieurement), a un rôle de prévention comme l'ISST nous la rappelé lors de la 1ère instance du mois de mai en nous communiquant la note d'orientation ministérielle 2023.

Nous demandons également la mise en place de visites des services par un ergonome afin de corriger chaque agent sur le positionnement de son poste de travail. Car une approche seulement théorique nous semble moins pertinente. La position idéale face aux doubles écrans, qui se sont largement généralisés, n'est pas maîtrisée par tous.

6. Point sur les travaux immobiliers

Lors de la précédente formation spécialisée, Solidaires Finances Publiques avait demandé le calendrier des travaux programmé pour 2023.

➤ Contrairement à ce qui nous avait été annoncé, les travaux concernant le changement des ouvrants et la rénovation du chauffage au niveau RDC et 1^{er} étage des patios du Centre des Finances Publiques de Vaillant seront retardés pour diverses raisons (défaillance des prestataires sélectionnés, nouveaux devis : hors budget, soupçons de présence plus importante d'amiante nécessitant une expertise dont le résultat nous sera communiqué courant juillet...)

➤ Concernant l'Hôtel Particulier du boulevard Béranger, les travaux prennent également du retard, enchaînant là encore des déconvenues. Les agents resteront probablement jusqu'en novembre 2023 au 9^e étage à Vaillant en zone tampon.

➤ Pour le site d'Amboise, un interphone à l'entrée principale pour filtrer les réceptions est demandé, car pour rappel les SIE ne reçoivent que sur rendez-vous.

L'accès au personnel à l'arrière du bâtiment, qui pose actuellement un problème de sécurité.

La grille sera prochainement remplacée par une porte sécurisée avec hublot, selon accord des « Bâtiments de France ».

Une caméra extérieure reliée à un écran interne, permettra aux agents de visualiser le parking avant de sortir du bâtiment.

La mise sous alarme du CFP (Centre des Finances Publiques) d'Amboise doit être effectuée par le dernier agent sortant.

Un règlement intérieur ainsi qu'un planning d'astreinte vont être institués. (Pour information, la mise sous alarme avec une horloge automatique est totalement proscrite par la DGFIP).

7. Visites de la délégation de la formation spécialisée :

Des visites de sites de la délégation de la FS seront prochainement programmées pour le 2^e semestre 2023.

Le Docteur MERLE et l'ISST seront présents sur ces actions, selon les disponibilités de leurs agendas respectifs.

8/ Questions diverses :

➤ Nous demandons à la Direction, en cas de fortes chaleurs dans un bureau orienté plein soleil, si un agent peut se déplacer temporairement avec son ordinateur portable dans un espace plus frais ? La Direction acquiesce, sous réserve de l'accord du chef de service.

➤ Suite à la mise aux normes électriques de l'escalier principal du CFP de Tours Vaillant (du sous-sol au 9^e étage) de nombreux agents se plaignent d'une sensation désagréable d'éblouissement, accentuée par la peinture neuve de couleur blanche.

A notre demande, l'ISST a procédé ce jour à la mesure en « lux » de cet éclairage.

Le résultat restant dans la norme, aucune modification ne sera apportée.

Il nous signale qu'un guide va bientôt être mis à disposition pour ces problématiques.

En effet, la seule mesure en lux n'est pas suffisante pour juger de la qualité de l'éclairage.

Nous reviendrons donc sur ce sujet ultérieurement !

➤ Concernant les plantes vertes acquises dans le cadre du « fonds d'amélioration des conditions de vie au travail » nous faisons remarquer que certaines d'entre elles sont en piteux état ... Comme nous l'avions prédit d'ailleurs !

Les agents ont bien du pain sur la planche pour s'occuper en plus d'un jardinage imposé !

La Direction nous répond qu'il faut leur trouver une « bonne âme » qui voudrait bien s'en charger, et que le BIL (service du Budget et de la Logistique) a acheté du produit anti cochenilles... quid si attaque d'araignées rouges ?

« À croire que ces gens-là n'apprennent rien de leurs erreurs passés ! »

Vos représentantes désignées pour le FS CSAL :

Géraldine CONEJERO & Françoise CLAURE (titulaires)

Marie AUDEBERT & Laurence PEZIERE (suppléantes)